

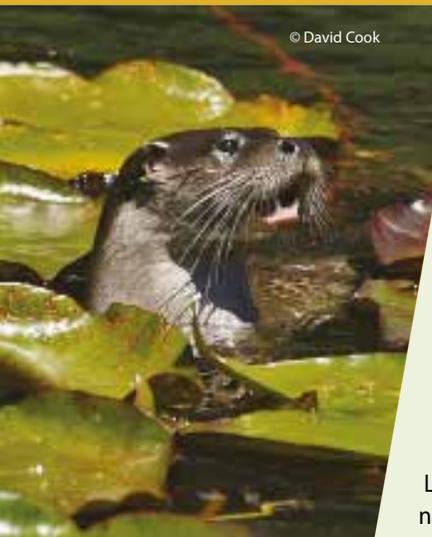


LIFE | LOMME

RESTAURATION DES HABITATS NATURELS
DANS LE BASSIN DE LA LOMME ET ZONES ADJACENTES

2010 | 2015



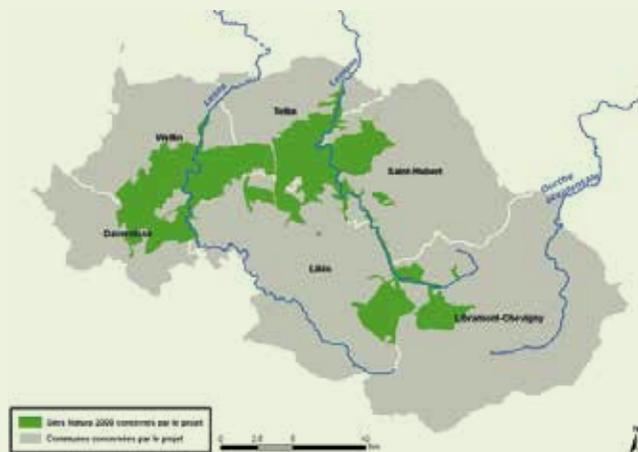


© David Cook

DES PROJETS LIFE POUR LA BIODIVERSITÉ EN EUROPE

De nombreuses espèces animales et végétales sont menacées de disparition. Face à ce constat, l'Union européenne a décidé de réagir et s'est fixé l'objectif de freiner cette perte de biodiversité. L'UE a instauré, dès 1992, un programme LIFE⁽¹⁾ visant à soutenir des projets de préservation de l'environnement et de la nature dans les Etats membres de l'UE et dans certains pays voisins.

Les projets LIFE ont ainsi contribué à protéger des espèces menacées -allant de l'emblématique lynx ibérique en Andalousie à la mystérieuse moule perlière en Finlande-, à restaurer des habitats naturels dégradés par les activités humaines, à lutter contre des espèces exotiques envahissantes, à sensibiliser l'opinion publique et les décideurs politiques aux problématiques environnementales ou encore à développer de vastes réseaux écologiques.



LE PROJET LIFE-LOMME

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet LIFE-Lomme. Ce projet a visé la restauration d'habitats naturels de grand intérêt biologique : tourbières, landes humides, nardaies, prairies alluviales, hêtraies à luzule, etc.

Ces habitats, par leur rareté, leur fragilité et la biodiversité originale qu'ils abritent, sont tous concernés par la Directive européenne « Habitats », leur reconnaissant une valeur patrimoniale à l'échelle de l'Europe et la nécessité d'assurer leur protection, leur gestion et leur restauration.

Le LIFE-Lomme s'est déroulé dans les bassins de la Lesse et de la Lomme, au sein de trois sites Natura 2000. Le LIFE-Lomme vient ainsi compléter et renforcer la restauration menée par d'autres projets LIFE wallons sur des habitats naturels similaires : LIFE-Croix-Scaille, LIFE-Tourbières de Saint-Hubert, LIFE-Plateau des Tailles, LIFE-Ardenne Liégeoise et LIFE-Hautes-Fagnes.

Le projet a été mené par la Direction générale opérationnelle de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement (DGRNE) et l'asbl Contrat de rivière pour la Lesse, avec le soutien financier de l'Union européenne.



⁽¹⁾ L'Instrument Financier pour l'Environnement (LIFE)





QUI EST CONCERNÉ PAR LE PROJET ?

Le LIFE-Lomme a mené des actions aussi bien dans les propriétés publiques concernées par le périmètre du projet (communes, province, fabrique d'église, région) que dans des propriétés privées. C'est de manière tout à fait volontaire que les propriétaires, qu'ils soient publics et privés, ont accepté de collaborer au projet.

Les zones restaurées par le projet couvrent une superficie de 447 ha.

Propriétaire	Superficie de la propriété concernée par le LIFE-Lomme (hectares)	% contribution au projet
Commune de Libin	110	25
Commune de Tellin	50	11
Commune de Libramont-Chevigny	39	9
Commune de Saint-Hubert	49	11
Commune de Wellin	17	4
Commune de Rochefort	5	1
Province de Luxembourg	55	12
Fabrique d'église de Smuid	2	0.4
Région wallonne	66	15
Privés	54	12
TOTAL	447 HA	100%

© Andreas Treppe

ZOOM SUR LES MILIEUX NATURELS RESTAURÉS PAR LE PROJET

I Les tourbières et les landes humides

Les tourbières et les landes humides sont aussi appelées « fagnes ». Ce sont des milieux naturels ouverts, dominés par de petits arbrisseaux tels que la callune et par des tapis de sphaignes (mousse). Ils sont cantonnés aux régions à climat rigoureux, froid et humide et aux sols pauvres et acides. En Région wallonne, leur présence est donc limitée aux hauts plateaux ardennais.

I Les prairies humides

Les prairies humides se rencontrent en général en bordure des cours d'eau. Elles peuvent être inondées lors des crues ou par la remontée de la nappe phréatique. Autrefois, ces prairies étaient principalement fauchées manuellement ou à l'aide de chevaux.

La couleuvre à collier
Il s'agit du plus grand serpent de Région wallonne ; la couleuvre n'est pas dangereuse pour l'homme. Ses habitats sont nombreux mais elle apprécie les prairies humides dans les fonds de vallée.

Le pipit farlouse

C'est un petit oiseau insectivore et migrateur. On le retrouve chez nous à la belle saison, où on peut le voir effectuer son vol de parade nuptiale typique dans des milieux ouverts tels que les landes et les tourbières.



L'orthétrum bleuissant

On peut observer cette espèce de libellule principalement en juillet-août. On la rencontre aux abords de petits ruisseaux lents et de suintements ensoleillés dans les tourbières, les bas-marais et certaines prairies.



Le cuivré de la bistorte

Ce papillon est fortement lié à la présence de bistorte, une plante rencontrée dans les prairies humides. Les femelles pondent en effet leurs œufs exclusivement sur cette plante. Le papillon vole chez nous en mai-juin.

Pourquoi ces milieux ouverts sont menacés ?

Pour répondre à une forte demande de bois et sauver l'économie régionale, nos ancêtres ont progressivement introduit l'épicéa à partir du milieu du 19^{ème} siècle, y compris dans les tourbières, les landes et les prairies humides. Et pour planter des résineux sur des sols détrempés, il a été nécessaire de creuser de nombreux drains asséchant les sols. En modifiant de la sorte l'environnement, les monocultures d'épicéas ont provoqué la disparition des espèces typiques de ces milieux naturels.

Par ailleurs, les pratiques agro-pastorales traditionnelles qui entretenaient les milieux ouverts ont été abandonnées car leur rentabilité économique n'était pas suffisante et l'humidité du sol empêchait d'intensifier l'agriculture à l'aide de machines.

Les espèces inféodées aux tourbières, landes et prairies humides ont peu à peu perdu leur habitat.



Le muscardin
C'est un petit mammifère de la taille d'une souris. Il vit dans les forêts feuillues avec des buissons en sous-étage. Il s'y nourrit de graines, bourgeons, fleurs ou insectes.

I Les forêts feuillues

Sur les hauts plateaux ardennais, la forêt feuillue est dégradée. Les jeunes plants qui auraient pu renouveler la forêt après la coupe de leurs aînés sont absents ou trop peu nombreux. Sont également souvent absentes les « essences compagnes ». Ce sont des espèces d'arbres et d'arbustes qui n'ont pas un rôle économique premier mais qui ont une importance pour le bon équilibre de la forêt : sorbiers des oiseleurs, bouleaux, charmes, peupliers trembles, sureaux, etc.



La cigogne noire

Cet oiseau apprécie les vieilles forêts feuillues, principalement en Ardenne. La cigogne chasse dans de petits ruisseaux présentant une bonne qualité.

Pourquoi les forêts feuillues des hauts plateaux ardennais sont menacées ?

Le climat rigoureux des hauts plateaux accentue les effets négatifs de plusieurs facteurs car la régénération des jeunes arbres et arbustes y est moins dynamique que dans les autres régions :

- z Surdensité de la grande faune sauvage (cerf, chevreuil, sanglier)*
- z Compaction du sol par le passage répété de machines lourdes pour l'exploitation des bois*
- z Maladies frappant les peuplements forestiers*

RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS

Le LIFE-Lomme a mené plusieurs actions avec pour objectif la restauration de milieux naturels humides en bon état de conservation. A terme, ces milieux seront à nouveau accueillants pour les espèces typiques.

I (ré)-Ouverture du milieu

Dans une grande majorité des cas, les milieux humides (tourbières, landes, prairies) visés par les travaux de restauration du projet LIFE-Lomme étaient enrésinés. Parfois de manière limitée, avec quelques semis naturels d'épicéas parsemant le milieu ouvert mais parfois de manière intensive, avec des plantations denses de résineux. Dans ce dernier cas, les milieux humides ne subsistaient que dans quelques poches réduites.

La première étape des travaux de restauration a donc généralement consisté en une élimination des résineux, soit de manière manuelle soit de manière mécanisée. Lorsque les épicéas sont fort jeunes et peu denses, ils ne sont pas valorisables économiquement et sont simplement laissés sur place. Ils perdront très rapidement leurs aiguilles et n'empêcheront pas le retour d'une végétation typique. Lorsque les épicéas forment un peuplement dense mais sont encore trop jeunes pour être valorisés dans la filière bois classique (sciage, piquets, etc), le LIFE-Lomme a essayé autant que possible de les valoriser sous forme de bois-énergie. Les jeunes bois sont alors broyés pour être transformés en pellets/plaquettes ou pour être utilisés en cogénération.

Exploitation de 88 ha
de bois valorisable dans la filière bois
classique (sciage, piquets, etc).



82 ha de jeunes épicéas ont été broyés et valorisés dans la filière bois-énergie lorsque cela était possible.



Coupe manuelle
de 176 ha de semis naturels
d'épicéas peu denses.



I Restauration du régime hydrique

Bien souvent le sol des milieux dégradés a été drainé, ce qui lui a fait perdre son humidité caractéristique. Pour garantir une restauration optimale des milieux humides l'enjeu est alors de faire remonter la nappe phréatique à son niveau naturel. Ceci peut se faire de différentes manières.

Les drains sont colmatés à l'aide de bouchons d'argile. Plutôt que d'être évacuée au plus vite via le réseau de drainage, l'eau peut alors imprégner le sol.

699 bouchons ont été installés dans des drains qui asséchaient le sol, ce qui a permis de colmater un réseau de 24 km de drains.

La construction de digues minérales joue le même rôle : retenir un maximum d'eau pendant un maximum de temps sur les sites restaurés. Tout comme pour les bouchons dans les drains, l'argile est prélevée directement sur place

28 digues de 25 à 100 mètres de longueur ont été installées.



I Mesures spécifiques

L'habitat tourbeux

La restauration d'un habitat tourbeux peut parfois être complétée par un étrépage, c'est-à-dire un décapage du sol sur 5 à 10 cm de profondeur. L'objectif de l'étrépage est double :

- z (1) détruire les racines de la molinie. Il s'agit d'une graminée indigène qui a tendance à envahir les milieux tourbeux dégradés ;
- z (2) stimuler la 'banque de graines'. Il s'agit des graines accumulées dans le sol au fil des ans. Lorsque les graines sont encore viables, le fait de les exposer à nouveau à la lumière leur permet de germer.

Pour accélérer le retour des espèces typiques, sur le sol dénudé par l'étrépage, le LIFE-Lomme a transplanté des plantes prélevées dans des zones voisines. Les espèces choisies pour cette opération sont appelées « espèces-nurse » ; elles sont capables de créer des conditions favorables pour d'autres espèces qui pourront s'implanter à leur tour. L'équipe du projet LIFE-Lomme a ainsi transplanté de la linagrette vaginée et des sphaignes.

Les plans d'eau créés par le bouchage des drains (mardelle à l'endroit où l'argile servant à faire le bouchon est prélevée) et par la construction de digues minérales sont de très faible profondeur. Il est intéressant de compléter le panel de plans d'eau avec des mares de plus grande profondeur -minimum 1,50 mètre- ce qui évite le gel total de la mare et par conséquent de la faune qui l'occupe pendant l'hiver.



100 mares ont été creusées par le LIFE-Lomme.

Le LIFE-Lomme a étrépié 15 ha de milieux tourbeux dégradés. Ci-contre, une lande tourbeuse dégradée (photo du haut) restaurée par la technique de l'étrépage (photo du bas). Quelques mois à peine après les travaux, les résultats sont déjà surprenant, avec le retour rapide d'une végétation typique (photo de droite).



L'habitat prairial

La plupart des prairies humides restaurées par le LIFE-Lomme au départ de peuplements résineux seront gérées par fauche. Ceci implique une préparation minutieuse du terrain, pour permettre le passage d'un tracteur. Les souches d'épicéas sont broyées et le sol est ensuite nivelé. Tout comme cela a été fait pour l'habitat tourbeux, le retour d'une végétation typique des prairies humides a été accéléré. Des prairies voisines ont été fauchées et les graines ont été extraites du foin pour être ensuite semées sur les terrains mis à blanc.

L'habitat forestier

Pour pallier la dégradation de la forêt feuillue le LIFE-Lomme a créé des noyaux de régénération au sein même de la forêt. Il s'agit de zones de taille réduite (1 à 2 hectares) qui sont mises sous clôture afin d'empêcher l'accès des grands herbivores. Diverses essences compagnes ont été plantées dans les exclos pour régénérer une forêt diversifiée et étagée. Lorsque les plants seront mûres et produiront des graines, ils pourront petit à petit disséminer leurs graines dans la forêt environnante, en dehors de l'exclos. Bien que l'intervention soit très locale (taille de l'exclos), c'est la diversification de la forêt feuillue à grande échelle qui est visée par cette action.



21 exclos de régénération
ont été installés sur
une superficie totale de 23 ha.



ET APRÈS LA RESTAURATION ?

Les terrains restaurés bénéficient d'un statut de protection fort : réserve naturelle domaniale ou zone humide d'intérêt biologique. Chaque zone restaurée bénéficie en outre d'un « plan de gestion » qui détaille les éventuelles mesures de gestion à réaliser pour conserver les habitats restaurés et les espèces sensibles.

| Milieux ouverts

Pour préserver la biodiversité originale et remarquable des tourbières, landes et prairies humides, il est nécessaire de lutter contre leur embroussaillage. En effet, sans intervention, des buissons et arbustes vont petit à petit coloniser ces milieux et les « refermer » au détriment des espèces typiques. Le LIFE-Lomme a sollicité des agriculteurs pour assurer une gestion récurrente de certaines zones restaurées.



Quatre agriculteurs ont débuté une gestion par fauche tardive, sur 30 ha. Le passage d'un tracteur-faucheur est plutôt brusque pour la petite faune. Pour préserver les populations d'insectes, reptiles et oiseaux, chaque année de larges zones refuge sont préservées et non fauchées.

Le LIFE-Lomme a installé 15 enclos de pâturage, couvrant une superficie de 74 ha. Ce sont sept agriculteurs qui y amènent leurs bovins de race rustique et effectuent un pâturage très extensif, c'est-à-dire un pâturage avec un faible nombre de bêtes pour la surface pâturée.



I Milieux forestiers

En forêt, la gestion sera plus ou moins fréquente selon le type de forêt qui est souhaité. Certaines forêts feuillues en très bon état de conservation bénéficient d'un statut de réserve intégrale. Dans ces forêts, il est interdit d'exploiter les bois (à l'exception de la suppression de semis naturels d'épicéas). L'objectif est de permettre le vieillissement de la forêt et l'expression des dynamiques naturelles.

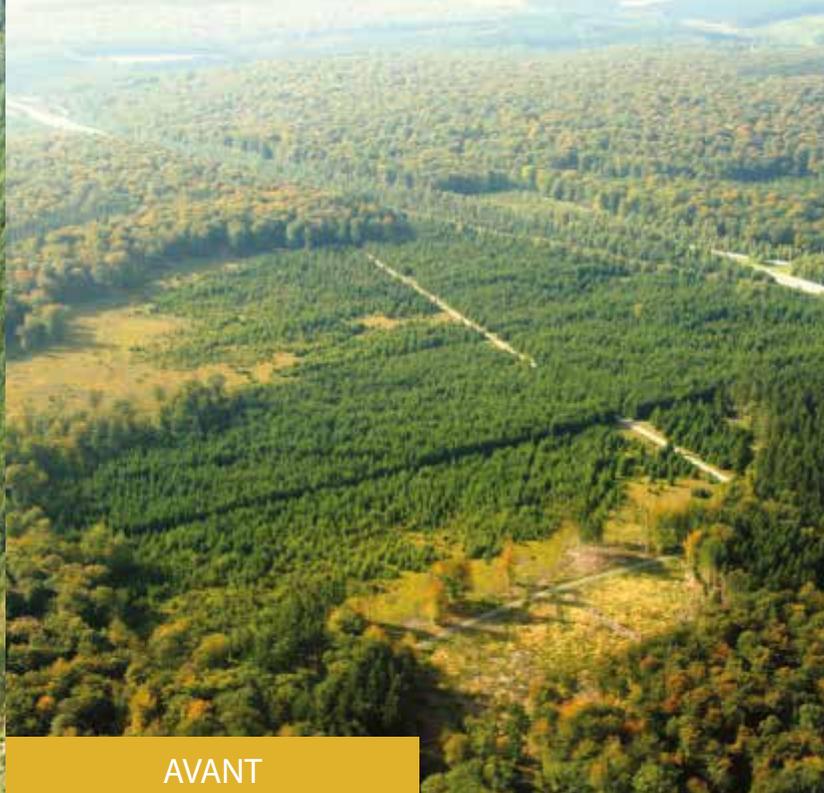
Dans d'autres forêts feuillues, on privilégiera une gestion forestière classique, appelée la gestion en futaie irrégulière. Du bois pourra y être prélevé et on favorisera le développement d'une forêt composée d'arbres et arbustes d'âges différents. Ainsi, le feuillage, se développera à différentes hauteurs qui rendra la forêt accueillante pour un plus grand nombre d'espèces qu'une forêt équiennne, composée d'arbres du même âge.

Localement, le LIFE-Lomme a remis en place une gestion de la forêt sous forme de taillis. Les interventions sont alors plus fréquentes et visent à conserver une forêt jeune et dense. Ce type de gestion forestière était courant par le passé, notamment car il fournissait régulièrement du bois de chauffage. Certaines espèces, comme la gélinotte des bois (oiseau), apprécient tout particulièrement ce type de forêts.

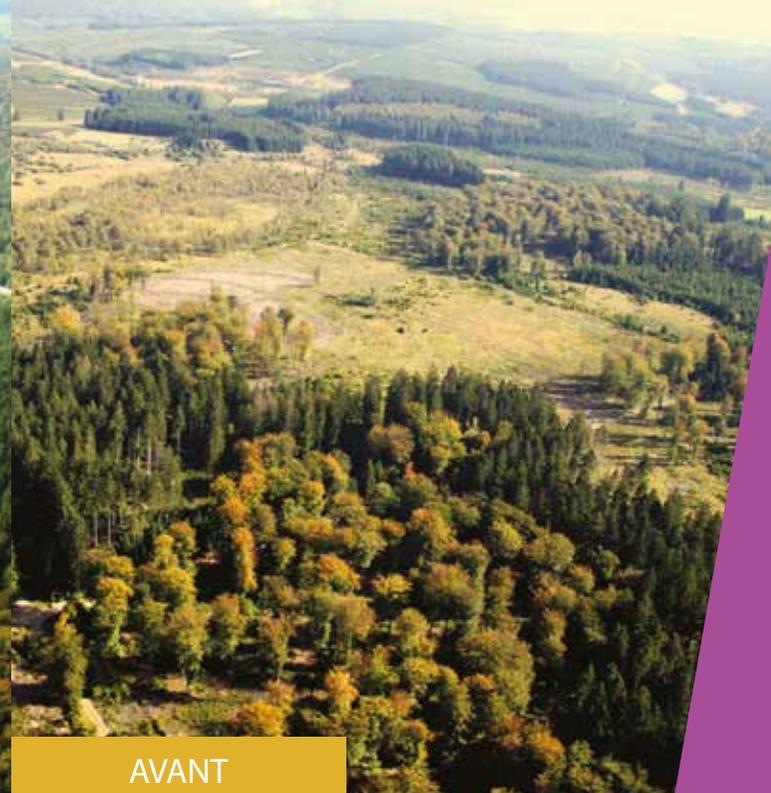




AVANT



AVANT



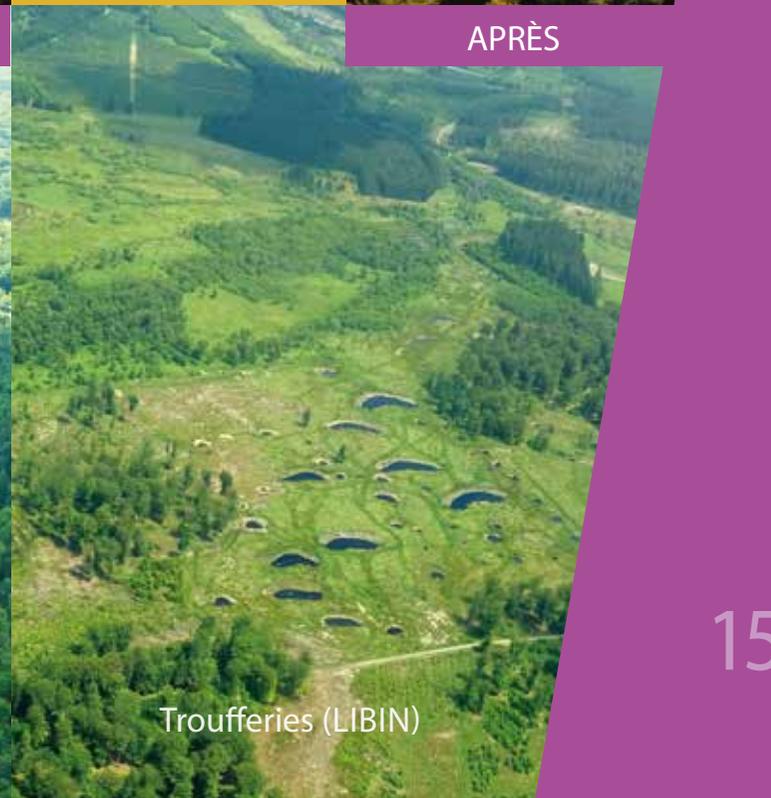
AVANT



APRÈS



APRÈS



APRÈS

Fange Bubu (LIBIN)

Fagne Mâ d'eau (TELLIN)

Troufferies (LIBIN)



LIFE | LOMME

Direction de la nature
(Service public de Wallonie)

Avenue Prince de Liège 15 | 5100 Jambes
Tél. 0800/11 901

Editeur responsable : José Renard, Directeur général f.f. de la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement, avenue Prince de Liège 15 à 5100 Jambes.

Crédits photographiques : LIFE-Lomme, sauf mention contraire.

Graphisme et impression : Punch Communication.

Cette publication a été réalisée avec le soutien de la Région wallonne et de l'Instrument Financier pour l'Environnement de la Communauté européenne (LIFE).